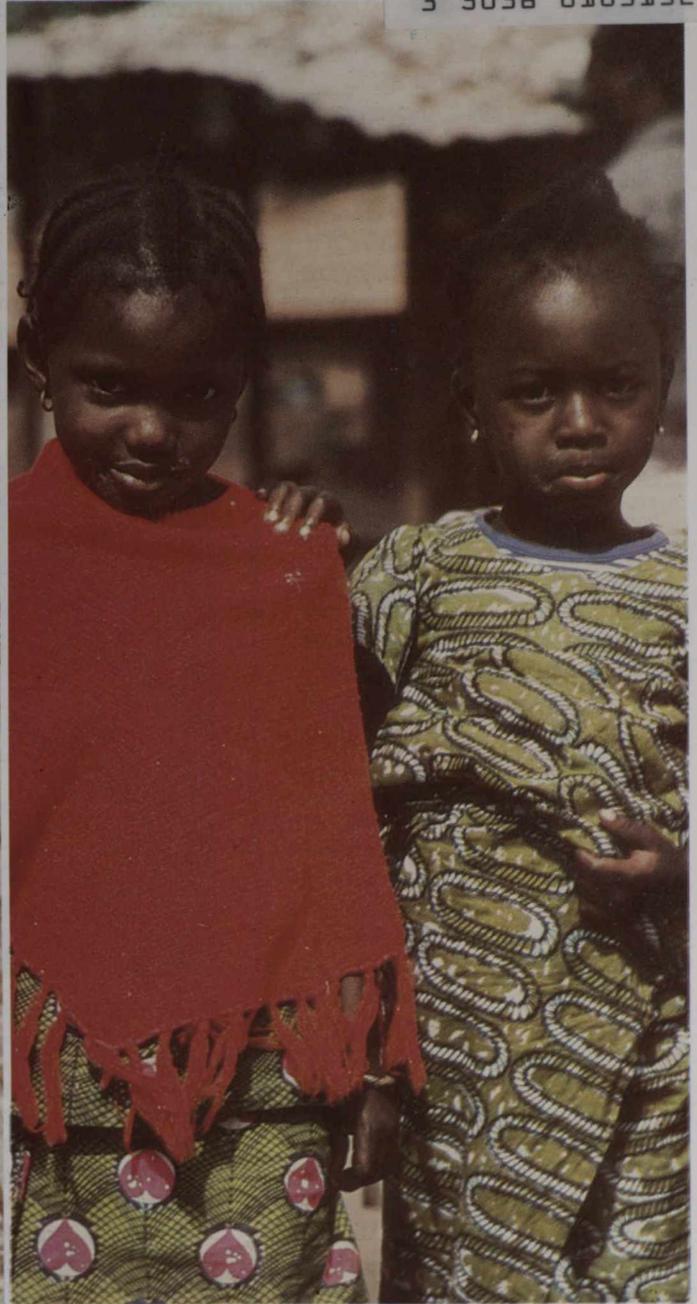


CA1
EA965
C11
#25 août/85
docs

ISSN 0250-1635

Le Canada et l'Afrique



Coopération canado-camerounaise

L'aide au développement

Les «petits projets» au Zaïre

Supplément :

Les jeunes Canadiens

Min. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

NOV 7 1985

REPRODUCTION DE LA PARTIE DU DOCUMENT
REPRODUCTION DE LA PARTIE DU DOCUMENT

Coopération canado-camerounaise

Intensification des relations commerciales

DEUX événements consécutifs viennent d'intensifier les relations entre le Canada et le Cameroun, soit la réunion de la Commission bilatérale canado-camerounaise et les Journées économiques au cours desquelles des représentants du Cameroun et du Canada se sont rencontrés.

Commission bilatérale

Tout d'abord, la deuxième réunion de la Commission bilatérale canado-camerounaise s'est tenue à Ottawa les 6, 7 et 8 mai. Le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, en a coprésidé les délibérations avec M. William Eteki Mboumoua, ministre des Affaires étrangères du Cameroun.

Cette commission avait été créée lors de la visite officielle de M. Joe Clark au Cameroun, en juillet 1979, et sa première réunion s'était tenue à Yaoundé en avril 1982. Le Cameroun est, au sud du Sahara, l'un des plus anciens partenaires du Canada en Afrique et le plus ancien en Afrique francophone. La commission bilatérale a pour but de servir de cadre à une réflexion sur l'état des relations entre les deux pays. Au cours de sa réunion du début du mois de mai, les ministres et leurs délégations ont eu l'occasion de faire un tour d'horizon des principales questions internationales, spécialement de celles qui touchent de près le continent africain. Les participants ont pu faire le point, définir les grandes orientations du programme de coopération économique pour les prochaines années et faire le bilan des échanges économiques et commerciaux entre le Canada et le Cameroun.

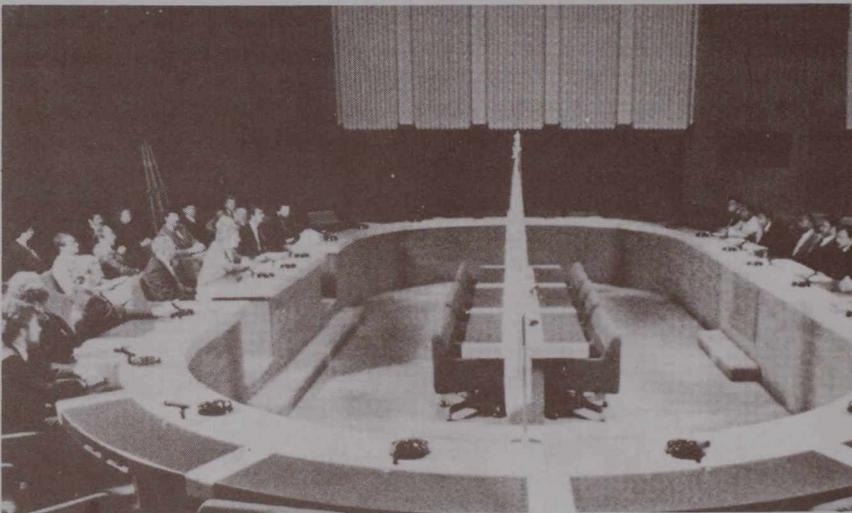
Accord commercial

Mme Monique Vézina a annoncé, lors de la clôture de la Commission bilatérale canado-camerounaise, le 8 mai 1985, à Ottawa, le renouvelle-

ment de la Convention de coopération entre l'Association canadienne d'exportation et le Centre national de la petite et moyenne entreprise du Cameroun (CAPME).

Le projet — financé dans le cadre du Programme de coopération industrielle de l'ACDI — permet de maintenir en poste un directeur résident de l'Association canadienne d'exporta-

tion camerounaise, qui comprenait cinq ministres, est venue au Canada à cet effet, dirigée par M. Youssoufa Daouda, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire. Elle a séjourné à Ottawa le 8 mai, à Vancouver les 9, 10 et 11 mai, à Toronto les 12 et 13 mai, ainsi qu'à Montréal, les 15, 16 et 17 mai. Les Journées économiques avaient pour



● La deuxième réunion de la commission bilatérale canado-camerounaise.

tion en permanence à Douala. Ceci dans le but de promouvoir les projets d'investissements de sociétés canadiennes participant à des entreprises conjointes avec des investisseurs privés camerounais.

Le suivi des dossiers d'investissements est assuré par les services de l'Association canadienne d'exportation à Ottawa.

Journées économiques du Canada

Immédiatement après la réunion de la commission bilatérale, se sont tenues à Vancouver, Toronto et Montréal, du 8 au 17 mai, des Journées économiques organisées conjointement par le gouvernement camerounais, l'Association canadienne d'exportation et le ministère des Affaires extérieures. Une imposante délégation

principal objectif de permettre aux Canadiens, et spécialement à ceux du monde des affaires, de prendre conscience des possibilités commerciales et économiques qu'offre le Cameroun.

Nouveau réseau d'équipement

La firme SIMCAN, de Montréal, s'est vu octroyer un contrat pour un projet de coopération industrielle au Cameroun. Cette annonce, faite par Mme Vézina, a constitué le coup d'envoi des Journées économiques qui ont amené la délégation camerounaise à parcourir le Canada pour y rencontrer nos gens d'affaires dans des secteurs aussi variés que les forêts, les mines, l'énergie, les transports, l'informatique et l'agro-alimentaire. ■

L'aide au développement

Source d'espoir ou puits sans fond

L'AIDE au développement est-elle bien utilisée ? Où va-t-elle ? Pour le bien des bénéficiaires ou dans une poche sans fond ? Faut-il l'encourager ou la supprimer ? Qu'en pensent les donateurs ? Sont-ils satisfaits des résultats à la lumière des objectifs ? Voilà quelques questions auxquelles notre interview avec M. Philip English, chercheur à l'Institut Nord-Sud, tâche de répondre, bien que très brièvement. Ces questions sont beaucoup trop importantes pour qu'on puisse les traiter de manière exhaustive, dans le cadre limité de cette revue.

■ **Le Canada-Afrique :** M. English, vous avez effectué dans le passé un travail de recherche intéressant sur le tourisme intégré. Qu'est-ce qui vous amène cette fois-ci au Sénégal ?

● **M. English :** Non, il s'agit d'un travail plus complexe. Je suis à présent agent de recherche à l'Institut Nord-Sud dont le siège est à Ottawa. C'est un institut indépendant, fondé en 1976, qui s'occupe des relations du Canada avec les pays du Tiers-monde. Cet institut a lancé, il y a cinq ans de cela, un projet d'évaluation de l'aide canadienne dans plusieurs pays. Quatre pays - un pour chaque région géographique - ont été choisis aux fins d'évaluation en tant que pays plus ou moins représentatifs du programme bilatéral d'aide. Pour l'Afrique francophone, c'est le Sénégal, pour l'Afrique anglophone, la Tanzanie, pour l'Asie le Bangladesh et pour les Amériques, le Haïti. Ces pays ont été choisis en partie parce qu'ils sont parmi les bénéficiaires les plus importants de l'aide canadienne au développement.

A présent, l'Institut Nord-Sud a publié trois livres relatifs à ce projet d'évaluation. J'ai déjà fait un travail d'évaluation concernant le Haïti et il me reste à compléter l'évaluation de l'aide canadienne au Sénégal, un travail qui a été commencé par un autre agent. C'est donc dans ce cadre que je suis venu au Sénégal pour une mission de trois semaines. Il s'agit avant tout de confirmer les appréciations et les

conclusions faites antérieurement et aussi de mettre à jour cette évaluation. Le programme d'aide a évolué, il y a eu des changements et il faut donc revoir l'ensemble.

■ **Le Canada-Afrique :** Pourriez-vous nous préciser les secteurs de concentration de votre travail de recherche ?

● **M. English :** Premièrement, le secteur de la pêche qui est le secteur le plus important de l'aide canadienne, puis l'enseignement supérieur, et d'une façon moins profonde, l'aide alimentaire et les ONG.

■ **Le Canada-Afrique :** Quel est l'objectif de travail de recherche, à qui s'adresse-t-il exactement ?

● **M. English :** Les rapports et les ouvrages que nous publions à l'Institut Nord-Sud sont avant tout destinés au public canadien, au gouvernement canadien, aux universités et à tous ceux qui pourraient s'intéresser aux problèmes d'aide.

Nos objectifs à l'Institut sont d'une part d'informer et d'éduquer le public canadien concernant la politique du gouvernement canadien en matière d'aide en vue d'améliorer ses connaissances et sa compréhension. D'autre part, il s'agit d'essayer d'influencer le gouvernement canadien dans sa politique d'aide au développement. L'Institut se concentre sur des questions



Le rôle de l'Institut Nord-Sud

L'Institut Nord-Sud est une corporation à but non lucratif, créée en 1976 pour effectuer des recherches spécialisées sur l'orientation des relations «Nord-Sud» entre pays industrialisés et pays en développement.

Ses objectifs consistent, conformément aux lettres patentes, à faire mieux comprendre, tant au Canada qu'à l'étranger, les problèmes et les possibilités existant dans le domaine du développement international et, à cette fin,

1. effectuer des recherches de haut niveau sur les grandes questions et orientations du développement, et évaluer les activités des secteurs publics et privés du Canada en matière de coopération internationale;
2. inciter d'autres institutions et personnes au Canada à collaborer aux recherches dans ces domaines, et aider à exploiter les résultats de façon à inspirer des discussions, des orientations et des décisions au plan national; constituer un cercle non gouvernemental où organismes et particuliers peuvent échanger idées et renseignements sur les questions de développement international;
3. former un groupe d'expression indépendant qui, à la lumière des recherches mentionnées, attire l'at-

tention sur les grands problèmes actuels et anticipés, et fasse régulièrement des recommandations précises aux décideurs;

4. veiller par ailleurs à ce que les décideurs et les Canadiens en général ne perdent jamais de vue l'importance et l'urgence du développement international.

Les recherches et les publications

L'Institut publie des rapports et des dossiers sur ses grands projets de recherche, sur les études qu'il confie, se voit confier ou réalise avec d'autres organismes.

Il s'attache tout particulièrement à situer la position du Canada sur l'échiquier des relations avec le tiers-monde, englobant notamment le commerce, l'aide au développement, l'investissement, l'alimentation et l'agriculture. Avec ses *Documents de synthèse*, il cherche à sensibiliser davantage de gens aux problèmes Nord-Sud. On peut obtenir sur demande la liste de toutes ses publications, mise à jour périodiquement.

■ L'Institut Nord-Sud
185, rue Rideau
Ottawa, Ontario
Canada K1N 5X8
Téléphone : (613) 236-3535

Le Canada et l'Afrique

assez précises relatives à la politique d'aide au lieu de se lancer dans les études académiques qui n'ont pas de rapport direct à la politique d'aide. Il existe donc un besoin de recherche ayant accès sur la politique du gouvernement et les chercheurs espèrent que leurs travaux d'études puissent y apporter une contribution, dans l'objectif d'aider au développement.

■ **Le Canada-Afrique :** *Donc il s'agit, en quelque sorte, de justifier l'aide canadienne aux pays du Tiers-monde devant le public canadien ?*

● **M. English :** Concernant l'aide canadienne en général, et au Sénégal plus particulièrement, il s'agit d'essayer de comprendre ce qu'on a fait avec l'argent investi dans l'aide au développement et quelles sont éventuellement les leçons qu'on peut en tirer pour améliorer la qualité des programmes d'aide dans l'avenir.

On a souvent l'impression que c'est surtout à travers des articles de journaux et de revues que le public canadien juge l'ACDI et l'aide au développement. Or, ce n'est pas toujours là la meilleure approche pour comprendre ces choses. Les journalistes ont peu de temps et peu de ressources pour effectuer des enquêtes et souvent ils sont



● **L'aide au développement :** *source d'espoir ou puits sans fond.*

attirés par des nouvelles à sensation plutôt que par l'information.

A cela il faut ajouter que l'ACDI présente toujours ses objectifs mais qu'il est aussi bon de considérer les faits d'un point de vue indépendant et neutre. On espère arriver ainsi à une conclusion plus juste.

■ **Le Canada-Afrique :** *Il est peut-être prématuré de poser la question suivante puisque vous n'avez pas encore eu le temps de rédiger votre rapport final, mais il serait intéressant de savoir quelle est votre opinion sur le programme d'aide au Sénégal. Pensez-vous que l'aide est bien utilisée et qu'elle se justifie à la lumière des résultats obtenus ?*

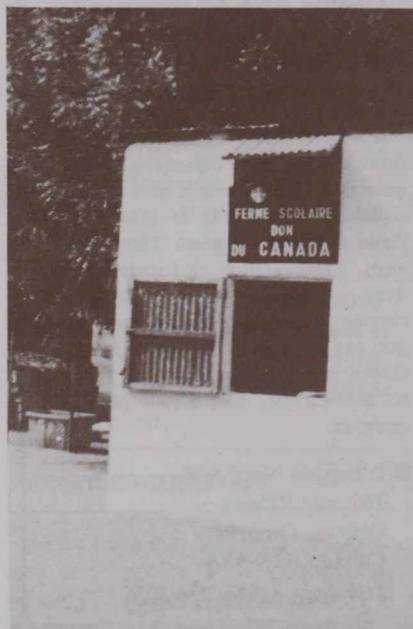
● **M. English :** En général, je suis convaincu que l'aide au développement est essentielle pour un pays comme le Sénégal et que le Canada a déjà fait une contribution importante. Et je pense que la présence du Canada dans le programme d'aide est justifiable. Bien sûr, il y a eu des problèmes, il y en

a toujours, mais si l'on arrive à améliorer le programme, on peut corriger les erreurs passées. Et d'après ce que j'ai vu lors de ma mission, il y a eu une nette amélioration de ce programme par rapport à son début qui remonte à 15 ou 20 ans. On constate une maturation et des changements importants. Je suis donc optimiste, et je reste convaincu que les résultats seront encore meilleurs dans l'avenir.

Cela dit, il y aura néanmoins des problèmes qui vont persister et à ce point je souhaite que mon rapport puisse aider à les résoudre.

■ **Le Canada-Afrique :** *Avez-vous pu identifier, en plus des secteurs déjà énumérés - pêche, enseignement et tourisme - d'autres secteurs qui, à votre avis, auraient besoin d'un appui et qui n'ont pas encore pu en bénéficier.*

● **M. English :** Le but principal de ma mission est d'évaluer plutôt que de planifier, mais en parlant plus généralement, on peut dire que tout le monde est conscient du fait qu'il faut investir davantage dans le secteur de l'agriculture en vue de l'autosuffisance alimentaire. Il faudra améliorer le sort



● **Ferme scolaire - don du Canada.** *«Il faut investir davantage dans le secteur de l'agriculture».*





● Femmes : bénéficiaires dynamiques de l'aide.

des paysans qui sont les plus pauvres et qui constituent toujours la majorité de la population.

Je pense que, par le passé, le Canada n'a pu se concentrer sur ce secteur, peut-être pour la raison qu'il y avait, du côté canadien, moins d'expérience à ce niveau. D'autre part, les instruments de l'ACDI n'étaient pas aussi appropriés.

A présent, on commence à élaborer des projets en direction du monde rural et le rôle des ONG devient de plus en plus important. Les responsables de l'ACDI ont constaté que les ONG ont un certain avantage dans le secteur rural et que pour développer le programme d'aide dans ce secteur, c'est surtout par les ONG qu'on peut y parvenir.

D'un autre côté, il faut se rendre compte que les ONG connaissent aussi des problèmes. C'est inévitable dans le développement. Je pense que l'ACDI devrait essayer de suivre ces programmes des ONG en général pour les aider. Ils n'ont pas seulement besoin de l'argent mais aussi des conseils.

■ **Le Canada-Afrique :** Pour revenir à l'Institut Nord-Sud, pourriez-vous préciser si l'Institut maintient des relations



institutionnelles, au Sénégal, avec les organismes concernés par l'aide au développement ou avec certains ministères intéressés ? Autrement dit, y a-t-il un suivi dans les rapports ou s'agit-il seulement des actions ou missions ponctuelles comme la vôtre ?

● **M. English :** Malheureusement, il n'y a pas eu de suivi. L'Institut est petit ne comptant que 15 personnes et ne disposant pas de moyens pour établir des relations à long terme.

■ **Le Canada-Afrique :** Pensez-vous que l'augmentation de l'aide se justifierait actuellement ?

● **M. English :** Comme je l'ai déjà dit, les besoins du Sénégal sont énormes. Si le Canada pouvait trouver les moyens d'augmenter l'aide d'une manière efficace, je souhaite qu'il puisse le faire. Mais le Canada a les moyens limités et il n'est pas certain qu'on puisse aug-

menter les financements tout en maintenant l'efficacité. Or, une aide gaspillée n'est pas souhaitable.

Je m'explique : à la lumière de mes travaux de recherche en Haïti et au Sénégal, je pense qu'il est essentiel si l'on veut améliorer la qualité d'aide que l'aide soit décentralisée. C'est seulement en travaillant sur le terrain qu'on peut évaluer et apprécier diverses possibilités et contraintes. Il ne faut pas seulement obtenir des personnes mais il faut aussi disposer du pouvoir et de l'autorité. Il s'agit là d'une opinion qui est partagée par la plupart des agents de l'ACDI.

■ **Le Canada-Afrique :** Ici au Sénégal, on identifie assez facilement l'aide canadienne, mais il serait intéressant de savoir comment l'aide est perçue par les Canadiens, l'acceptent-ils facilement ? On en parle très peu.

● **M. English :** Je pense qu'en général la grande majorité des Canadiens appuient l'aide au développement. Ils pensent que c'est vraiment quelque chose qu'il faut soutenir. Mais d'autre part, ils sont impatients et se demandent de plus en plus ce qu'on a fait, est-ce qu'on a réussi à atteindre les objectifs ou est-ce que l'argent va dans un gouffre sans fond. Et c'est là l'objectif de notre travail d'évaluation : d'essayer de répondre à ces questions de manière plus approfondie afin que les Canadiens comprennent l'importance de l'aide et sachent comment elle est utilisée. On s'inquiète à l'Institut Nord-Sud, que dans le cas où les structures administratives de l'ACDI et celles du gouvernement canadien ne seraient pas améliorées vis-à-vis des programmes d'aide, que le public ne devienne réticent et ne change son attitude qui a été jusqu'à présent positive.

■ **Le Canada-Afrique :** Une dernière question : quand allez-vous publier votre rapport final ?

● **M. English :** Le rapport sera publié sous forme d'un livre, vers la fin de cette année, et sera aussitôt disponible au grand public. Il constituera donc le dernier volet de ce travail de recherche relatif à l'aide. ■

Les «petits projets» au Zaïre

Des actions complémentaires

A KINSHASA, les citoyens du quartier Massina, l'un des plus peuplés et des plus défavorisés de la capitale zaïroise, se rendent chaque jour par dizaines recevoir des soins de santé primaire au nouveau Centre de santé Esengo, inauguré par Son Excellence, E.H. Hare, ambassadeur du Canada au Zaïre, en avril dernier (photo à droite).

Les femmes de Nioki, dans le Bandundu, accouchent depuis quelques mois dans des conditions acceptables d'hygiène, d'asepsie et d'hébergement, grâce à l'édification d'une nouvelle maternité (photo en bas).

Dans la même région, les agriculteurs pourront bientôt évacuer leurs produits grâce à la construction d'un pont sur la rivière Yungu, qui aura pour effet de désenclaver une vingtaine de localités.

Les agents de santé de la zone Kaniama, au Shaba, ont quintuplé leur territoire d'intervention et leur productivité par l'achat de vélos qui remplacent les longues et pénibles tournées à pieds.

La menuiserie de Dungu, dans le Haut-Zaïre, les salles d'opération, d'accouchement et d'urgence du Ser-



vice médical de la CMZ de Kalonda, dans le Kasai occidental, de l'hôpital Kajiji, dans le Bandundu, et de deux hôpitaux et de deux maternités du

Shaba ont résolu leurs graves problèmes d'énergie (éclairage, réfrigération des médicaments, fonctionnement des appareils) et pallié au manque d'alimentation en électricité par l'installation de panneaux solaires.

Tous ces projets et une cinquantaine d'autres ont été exécutés au cours des deux dernières années grâce aux Fonds administrés par les Missions, le programme F.A.M.

Jusqu'en 1984-85, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) consacrait annuellement 350.000 dollars à la réalisation de petits projets au Zaïre par l'intermédiaire de l'ambassade du Canada à Kinshasa, soit le maximum accordé aux missions des pays en développement admissibles à ce programme.

Que ce soit en santé, en éducation, en développement communautaire ou dans le domaine de l'agro-alimentaire, les FAM constituent un outil de réaction rapide et concrète pour l'amélioration des conditions de vie de la population et contribuent au rayonne-



ment de la présence canadienne vers la base. Parce qu'elles émanent directement de la population ou de groupes œuvrant pour et avec elle, les solutions apportées par ce programme répondent simplement et efficacement à des problèmes de fonctionnement quotidien qui sont des obstacles sérieux au développement.

Problèmes dûs à la superficie du pays

L'exécution du programme FAM au Zaïre pose un problème particulier. Avec ses 2.345.400 kilomètres carrés de superficie, le Zaïre est, par son étendue, le deuxième pays d'Afrique noire, et sa population est répartie sur l'ensemble du territoire. Les responsables du programme se voient confrontés à de nombreuses difficultés physiques — distances énormes, réseau routier très déficient — et économiques pour assurer le contrôle et le suivi des projets en cours aux quatre coins du pays.

Les fonds consacrés aux FAM sont essentiellement réservés à la réalisation des petits projets et bénéficient en quasi-totalité à la population. Les entamer par des frais d'administration et de transport pour la supervision diminuerait de façon significative la portée et les retombées du programme.

Complémentarité et participation globale

L'équipe de Kinshasa doit donc concentrer son action sur les zones et les régions où la présence canadienne est déjà assurée soit par l'aide bilatérale ou la coopération institutionnelle, soit par les ONG ou les communautés religieuses. Elle intervient également dans des endroits où œuvrent des A.S.B.L.* reconnues pour leurs capacités et leur fiabilité. Coopérants, volontaires et missionnaires deviennent ainsi des personnes de références qui contribuent au fonctionnement des projets FAM et à leur

multiplication par l'information qu'elles diffusent dans leur milieu. Il en résulte un effet de complémentarité qui, s'il était souhaité par l'ACDI lors de la création du programme, devient ici la caractéristique principale de son application et assure au Canada une participation globale au développement.

Le cas du Bandundu, où est concentrée l'aide bilatérale canadienne dans le domaine forestier par l'intermédiaire d'un projet d'appui à la Société forestière d'Etat, la Forescom, illustre bien cette complémentarité. La construction et l'équipement d'un institut de menuiserie dans le cadre des petits projets assure une continuité à l'exploitation forestière : les jeunes apprennent à utiliser les produits résultant du travail de leurs pères. L'équipement d'une école maternelle par le biais d'un autre projet fait rejillir l'aide canadienne jusque sur les enfants, en grande majorité les fils et les filles des travailleurs zaïrois de la Forescom. Et enfin, la construction de la maternité de Nioki bénéficie aux femmes de la région.

Autres exemples de complémentarité des FAM avec les ONG, cette

fois : le projet de construction de l'hôpital de Kimbuka (notre photo) dans le Diocèse de Matadi par l'Action Matadi-Luozi et la construction du Centre de santé Esengo à Kinshasa par l'Armée du Salut.

Par leur fiabilité et la constance de leurs efforts dans le développement du Zaïre, ces deux organisations non gouvernementales se sont acquises des réputations de confiance qui ont permis aux responsables des FAM de leur accorder des fonds pour la réalisation de projets visant à compléter des actions menées initialement dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Ailleurs, c'est le travail de la coopération institutionnelle que les FAM viennent supporter par de petits projets. Ainsi, l'hôpital de Nioki, jumelé à l'Université de Sherbrooke au Québec, a pu étendre son action en santé et en éducation grâce à l'approbation de deux demandes d'aide financière à l'ambassade du Canada.

Les responsables du programme FAM ont donc su tirer parti de la situation particulière du Zaïre en concentrant la majorité des projets dans les régions où est localisée l'intervention canadienne au Zaïre, soit Kins-



Les petits projets au Zaïre

Un exemple de coopération



- *Le programme FAM constitue un outil de réaction rapide qui se traduit par des gestes concrets. L'ambassadeur du Canada au Zaïre, Son Excellence E.N. Hare remet ici des instruments de laboratoire au Dr Mbete Bandenda, médecin directeur du Bureau national de la Tuberculose. Ces instruments ont été offerts au Centre de dépistage de la tuberculose de Kinshasa dans le cadre des petits projets.*

hasa et le Bandundu, région voisine de la capitale, le Kivu et le Nord-Est incluant une partie du Haut-Zaïre.

Des solutions originales adaptées à des besoins particuliers

La nature des problèmes de développement dans un pays aussi vaste que le Zaïre varie considérablement d'une région à l'autre, en fonction de la nature même du territoire, de la géographie, du climat, de l'histoire et des installations qu'elle y a laissées selon que la région était au cœur d'une activité économique ou complètement isolée.

Ainsi reçoit-on au programme FAM des demandes très différentes pour répondre à des problèmes de même origine. Le transport, par exemple. Presque partout au pays il constitue un obstacle de toute première importance. Le réseau routier se carac-

térise par de nombreuses déficiences et les régions, qui se retrouvent isolées les unes des autres, sont elles-mêmes fragmentées par le manque de liaisons. Si cette situation nuit au grand commerce, elle a également des conséquences néfastes au niveau des populations locales : impossibilité d'évacuer les produits agricoles vers les centres, difficulté pour les agents de développement et de la santé d'atteindre leurs groupes cibles, inaccessibilité des écoles secondaires — peu nombreuses et dispersées — aux jeunes résidant en-dehors des centres, etc.

Le programme FAM a permis de venir en aide, ces dernières années, à des collectivités soucieuses de s'aider elles-mêmes — et c'est à son objectif fondamental — en finançant des solutions originales adaptées à des besoins particuliers, depuis l'achat de véhicules tout-terrain pour la réalisation de campagnes médicales jusqu'à l'achat d'ânes au profit de femmes à qui incombe traditionnellement la tâche de trans-

porter les denrées dans la région montagneuse du Kivu. L'une et l'autre réalisation, malgré la différence des frais engagés, ont un impact important : l'une et l'autre améliorent les conditions de vie d'une partie de la population. La dernière rejoint en outre la volonté de l'ambassade canadienne d'apporter une attention particulière aux projets devant bénéficier aux femmes et qui leur assurera une participation réelle au développement.

Les FAM et les femmes

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, huit des vingt-neuf projets approuvés par les FAM, soit 30 % du budget global, visaient essentiellement à améliorer la condition de vie des femmes et, partant, à favoriser leur intégration au développement. Programmes éducatifs, construction d'une maternité, programmes de santé et achat d'équipements et de fournitures dans le but d'aider les femmes à se prendre en charge : tous ces projets s'adressent aux problèmes de base des Zaïroises.

Les groupes d'action féminins sont à toutes fins pratiques inexistantes ici. Les femmes sont les premières à souffrir des retards sociaux et économiques qu'accuse le pays et sont confinées à des tâches de survie qui les privent très tôt de l'accès à l'éducation. Il n'est donc pas étonnant que les projets soumis aux FAM concernent des besoins primaires. Lorsque ceux-ci seront comblés, on pourra s'attendre à ce que les demandes émanent des Zaïroises elles-mêmes et s'attaquent à des problèmes d'un autre ordre. Chaque étape intermédiaire dans la voie de l'autonomie continuera de recevoir l'appui de l'ambassade du Canada par l'intermédiaire de ses petits projets : au Zaïre comme au Congo, au Rwanda et au Burundi, où elle administre également le programme FAM ■

Par Marie-Danielle CROTEAU

* A.S.B.L. : Association sans but lucratif.



Les jeunes Canadiens

«Foncer et ne pas se décourager»

Réflexions à l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse

❖ ❖ Les jeunes ne sont pas tous des Madeleine de Verchères, Billy Bishop, Wayne Gretzky, Pat Morrow ou Terry Fox (1), mais ils n'en jouent pas moins un rôle important dans l'évolution du Canada qui, en retour, leur accorde une attention toute particulière, comme le prouve la présence d'un ministre d'Etat à la Jeunesse. Il n'est donc pas étonnant qu'en proclamant 1985 Année internationale de la jeunesse, les Nations-Unies aient trouvé un écho enthousiaste au Canada.

Le 21 janvier, le ministre d'Etat à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne, proclamait officiellement, à la Chambre des Communes, le début de l'Année internationale de la jeunesse au Canada et soulignait que les jeunes auraient une place importante dans l'organisation des activités marquant cette année. Le ministre a d'ailleurs créé, pour la conseiller sur les activités de cette année, un comité consultatif formé de jeunes de toutes les régions du Canada. Ces activités comprennent, entre autres, le lancement d'un timbre

commémoratif, des programmes de subventions allant soit à des projets spéciaux entrepris par les jeunes ou pour les jeunes, soit à des activités sensibilisant la jeunesse canadienne à la réalité internationale, un programme d'information sur la situation des jeunes, des forums régionaux se terminant en un congrès national et tenus en vue de trouver de nouvelles politiques touchant la jeunesse, un concours de rédaction de lettres organisé par la Société canadienne des postes sur le sujet suivant : «Rédigez une lettre à un enfant handicapé». La lettre du gagnant participera par la suite à un concours international organisé par la Société universelle des postes.

Pour marquer le caractère international de cette année, le Canada sera l'hôte de plusieurs rencontres telles que le trente-deuxième congrès de la Fédération internationale des jeunes musicales, le Festival international du spectacle pour l'enfance et la jeunesse et le Congrès international de la Croix-rouge, tandis que de jeunes Canadiens et Canadiennes participeront aux Jeux



Le Canada et l'Afrique



- *Les jeunes Canadiens aiment voyager et ils connaissent mieux leur pays que les générations passées.*

organisés en Côte-d'Ivoire par la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française, et à un chantier de reconstruction au Tchad.

Parallèlement, les provinces, les municipalités et même le secteur privé mettent en place leur propre programme d'activités. Ainsi, et à titre d'exemple, le Manitoba a un programme important incluant la création d'un Conseil provincial de la jeunesse et la préparation d'un répertoire détaillé des programmes et services offerts aux jeunes par chaque ministère. Au Québec, des jeunes ont conçu une sculpture qui commémorera l'Année internationale de la jeunesse. A Montréal, en février, s'est tenu un Salon international de la jeunesse. La fondation Sciences Jeunesse du Canada a de nombreux projets, dont la publication de calendriers illustrés donnant des informations sur l'histoire des sciences au Canada, l'organisation d'une Conférence internationale sur le développement (Ottawa, juin 1985) et la création d'un programme de bourses pour reconnaître les réalisations des étudiants.

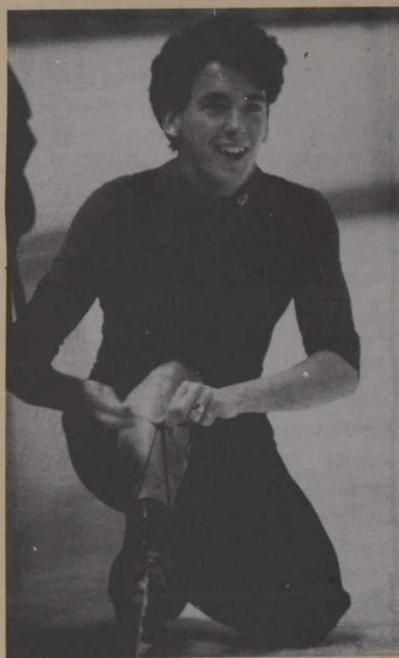
D'ores et déjà, on annonce plus de 200 activités liées à l'Année internationale de la Jeunesse.

Les jeunes Canadiens de 1985

Jeunes mais pas si insouciantes que ça, conclut le magazine **MacLean's** à la

suite d'une enquête nationale sur les Canadiens (2).

Ces jeunes qui, statistiquement parlant, sont des personnes de 15 à 24 ans, forment environ 17,2 % de la population canadienne (3). Ils se trouvent dans un état de transition qui leur impose de faire des choix, alors qu'ils se détachent de leur famille, qu'ils passent de l'école au monde du travail,



- *Un jeune de 23 ans, Brian Orser, médaille d'argent au championnat du monde de patinage artistique à Tokyo, 1985.*



Le Canada et l'Afrique



- *Les centres de main-d'œuvre ont des unités spécialisées qui aident les jeunes ayant des difficultés à trouver du travail.*

qu'ils atteignent la majorité civile et pénale et qu'ils pensent à fonder une famille à leur tour. Ces choix, les jeunes Canadiens d'aujourd'hui doivent les faire dans des conditions plus pénibles que celles qu'ont connues leurs aînés. Comme ailleurs dans le monde, une économie moins florissante, l'effondrement de certaines valeurs traditionnelles, la possibilité



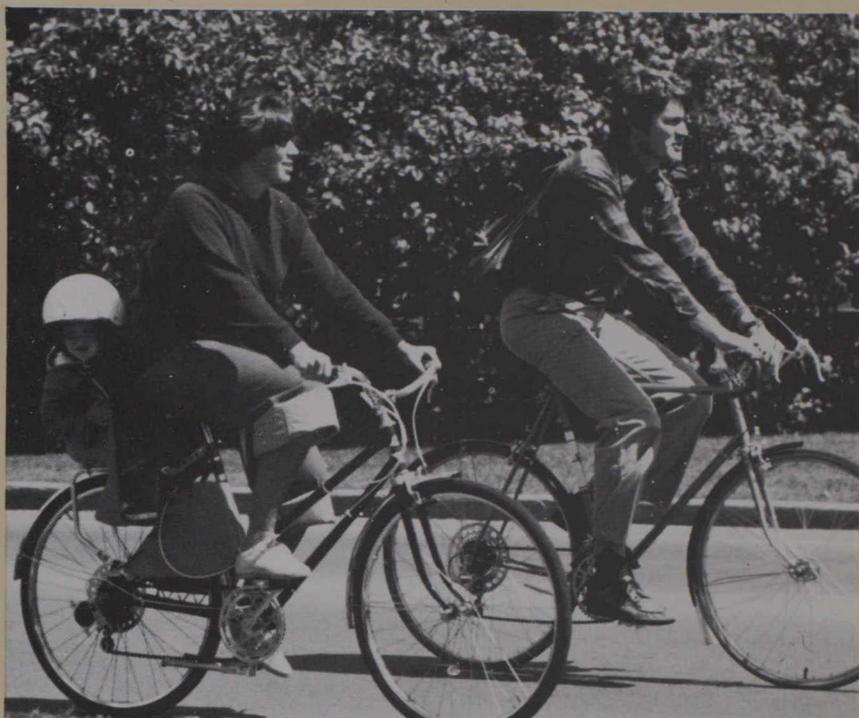
- *Alex Baumann, deux médailles d'or au Jeux de Los Angeles : un symbole pour les 13.000 jeunes du Canada inscrits aux clubs de natation.*

d'une guerre nucléaire, la révolution technologique viennent compliquer la vie et assombrir, semble-t-il, leur futur.

A l'âge des rêves d'avenir, 69 % des jeunes Canadiens interviewés sont d'accord pour dire que tout change si vite qu'il est difficile de prévoir ce que sera la vie dans dix ans. Pourtant, malgré cette incertitude, ils sont, d'après **MacLean's**, pleins de confiance en eux-mêmes et dans l'avenir. Ils font montre, en particulier, d'un intéressant mélange de réalisme économique et d'idéalisme social. Par exemple, les jeunes recherchent avant tout leur propre sécurité financière, mais ils n'hésitent pas à travailler dans les pays du Tiers-Monde au sein d'organismes tels que le CUSO, Jeunesse Canada Monde ou le Carrefour canadien international. Plus de 75 % d'entre eux sont contre des coupures éventuelles dans les programmes sociaux gouvernementaux au Canada; pourtant, la plupart pensent qu'ils doivent compter sur eux-mêmes et non sur les autres ou sur le gouvernement pour trouver du travail ou, au besoin, pour en créer. Aux prises avec les difficultés économiques du monde actuel, ils réagissent avec pragmatisme, tel cet étudiant qui a décidé de faire des études en criminologie pour avoir plus de chance de réaliser son rêve de travailler dans la police, ou cette jeune fille de 18 ans qui veut plus tard fonder sa propre compagnie et qui affirme : *«Je crois que j'atteindrai mes objectifs, c'est-à-dire une carrière fructueuse et un haut niveau*



Le Canada et l'Afrique



- En 1981, huit pour cent des huit millions de ménages canadiens étaient des jeunes ménages.

de vie, parce que je suis prête à travailler dur pour les obtenir». «Il faut décider de ce que l'on veut et travailler pour achever ce but», affirme un jeune étudiant, tandis qu'un autre témoignage vient d'une jeune employée d'Hydro-Québec : «Être jeune, ce n'est pas facile ! Le manque d'expérience, la peur de l'aventure, le risque... Mais je crois qu'être jeune aujourd'hui c'est foncer et ne pas se décourager».

Études et/ ou travail

Poursuivre des études ou rechercher un emploi, telle est la première décision que les jeunes doivent prendre. Au Canada, l'enseignement est obligatoire jusqu'à 15 ou 16 ans seulement selon les provinces (4). Cependant, en 1983, 71 % des jeunes de 15 à 19 ans allaient encore à l'école et 40 % des jeunes de 20 à 24 ans fréquentaient ou avaient fréquenté un établissement d'enseignement post-secondaire. Conscients des difficultés de trouver de l'emploi sans éducation, les jeunes Canadiens ont tendance à terminer leur secondaire et, de plus en plus nombreux, à fréquenter des établissements d'enseignement post-secondaire. Les collèges communautaires (5) ont accueilli 295.600 étudiants à temps plein en 1982-1983, soit 8 % de plus que l'année précédente. Les programmes liés aux sciences administratives et commerciales de ces collèges attirent à eux seuls un nombre plus grand d'étu-

dians que tous les autres programmes réunis. L'augmentation des étudiants est nette également dans les universités. Pour la même année universitaire, on comptait 376.200 étudiants à temps plein (dont 47 % de femmes) suivant les programmes de premier cycle, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'étudiants de deuxième et de troisième cycles était de 50.200 (dont 38 % de femmes). Presque la moitié des étudiants du premier cycle (47 %) suivaient des programmes généraux d'arts et de sciences. Venaient ensuite l'éducation, le commerce et le génie, ces deux dernières matières attirant un nombre croissant d'étudiants. Ceux des deuxième et troisième cycles étudiaient principalement les sciences sociales (30 %), les sciences de la santé (19 %) et les humanités (14 %). Le choix des disciplines choisies reflète l'incertitude des étudiants face à la révolution technologique. «Personne ne sait vraiment quel domaine étudier aujourd'hui pour se préparer au monde de demain», explique M. Les Kennedy, professeur associé de sociologie à l'Université de l'Alberta. Avec beaucoup de sens pratique, les jeunes Canadiens choisissent donc des matières générales qui leur donnent plus de flexibilité en matière d'emploi, et en complément, s'initient au monde de l'an 2000 par l'utilisation des ordinateurs, des jeux électroniques, des banques de données, des machines de traitement de mots et autres.

Le Canada et l'Afrique



- *Les cours généraux de sciences offerts dans les universités attirent un nombre croissant de jeunes Canadiens.*

Dès l'école secondaire, parfois avant, de nombreux jeunes Canadiens travaillent, à temps partiel après les cours ou pendant les grandes vacances, pour avoir de l'argent de poche, pour subvenir en partie à leurs besoins ou



- *Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités canadiennes a connu une forte augmentation ces dernières années. Ci-dessus des étudiants de l'Université d'Ottawa.*

pour payer leurs études post-secondaires. Au Canada, 30 % des travailleurs à temps partiel sont des élèves et des étudiants. En 1983, 526.000 élèves (46,5 % de filles et 52,3 % de garçons) et 200.000 étudiants (52,5 d'étudiants et 47,5 % d'étudiantes) avaient un emploi. La majorité des jeunes travaillent (à temps partiel ou à temps plein) dans les secteurs de la fabrication, du commerce et des services. «Dans l'ensemble des branches d'activités, les jeunes représentent environ 24 % (2,6 millions) de toutes les personnes occupées. Le secteur commercial est celui où l'on trouve la plus forte proportion de jeunes (31 % des travailleurs) tandis que le secteur des transports est celui où leur pourcentage est le plus bas (18 %) (6). En 1981, environ 44 % des jeunes occupaient des emplois dans 20 professions liées aux branches d'activité les plus importantes de l'économie. La plus forte proportion se trouvait parmi les vendeurs et commis-vendeurs, suivie de celle des caissiers et des serveurs. On retrouve également un nombre assez grand de jeunes dans l'administration publique et le secteur des finances.

Les salaires des jeunes varient avec l'âge, l'éducation et les régions mais on peut dire qu'en moyenne 41,1 % des jeunes de 15 à 19 ans allant encore à l'école gagnent entre 1.000 et 2.500 dollars par année et 0,3 % de 15.000 à 20.000 tandis que chez les jeunes de 20 à 24 ans encore aux études, 28,7 %



Le Canada et l'Afrique



● *Le ski de fond est l'un des sports préférés des jeunes Canadiens qui aiment le sport et les jeux de plein air.*

gagnent entre 2.500 et 5.000 et 2,7 % de 15.000 à 20.000 dollars. Seulement 0,2 % des 15-19 ans et 1,1 % des 20-24 ans encore aux études gagnent plus de 20.000 dollars. Chez les jeunes qui ont quitté l'école, 28,9 % des 15 à 19 ans gagnent de 1.000 à 2.500 dollars par an et 3,4 % de 15.000 à 20.000. Dans le groupe des 20 à 24 ans, 24,9 % gagnent de 5.000 à 10.000 et 15,2 % de 15.000 à 20.000. Dans ce groupe, 2,6 % des jeunes de 15 à 19 ans et 11,3 % de ceux de 20 à 24 ans gagnent plus de 20.000 dollars. Ces salaires sont nettement inférieurs à la moyenne nationale des salaires, en particulier ceux des jeunes ayant quitté l'école à la fin de l'école primaire ou du secondaire. C'est dans cette dernière catégorie que l'on trouve le taux de chômage le plus élevé.

Le gouvernement canadien a créé plusieurs programmes spéciaux d'emploi à l'intention des jeunes. Il existe, par exemple, un programme destiné spécialement aux jeunes de 18 à 23 ans ayant abandonné leurs études en cours de secondaire. Ce programme allie une formation générale à l'apprentissage d'un métier. Pour préparer les jeunes à un emploi permanent, un autre programme offre des emplois de courte durée parallèlement à un counselling très poussé. Un troisième programme crée des emplois de six à 52 semaines dans des régions particulièrement touchées par le chômage. Au sein des centres de la main-d'œuvre, se trouvent des unités spécialisées aidant les jeunes de 15 à 19 ans ayant des difficultés à

trouver du travail.

Depuis quelques années, le gouvernement canadien a un programme d'emploi d'été à l'intention des élèves et des étudiants. Cette année, le programme appelé **Défi 85**, devrait, grâce à un budget de 205 millions de dollars, créer jusqu'à 95.000 emplois. Il permettra de subventionner des emplois à l'intention des jeunes dans le secteur privé, dans les différents ministères du gouvernement fédéral, dans les administrations municipales et dans les organismes de services communautaires. **Défi 85** aidera aussi les étudiants désirant créer leur propre emploi. Un demi-million sera consacré à des projets pilotes lancés dans tout le Canada pour étudier les moyens d'aider les étudiants favorisés et les décrocheurs éventuels.

Situation familiale des jeunes

Des études plus longues, une conjoncture économique difficile et une attitude plus libérale de la société vis-à-vis de la sexualité encouragent les jeunes Canadiens à vivre chez leurs parents plus longtemps et à retarder le moment de fonder leur propre famille. Environ un million de jeunes de 20 à 24 ans habitent encore chez leurs parents. De ce nombre, 53 % sont des hommes et 34 % des femmes. On note en particulier une augmentation régulière du nombre des jeunes fréquentant des

Le Canada et l'Afrique



● Des élèves de l'École nationale de ballet : des jeunes avec des perspectives d'avenir bien précises, avec la volonté de réussir dans ce qu'ils font.

établissements d'enseignement post-secondaire qui vivent encore chez leurs parents : en 1977, ils étaient 307.000 (soit 69,5 %), en 1983 leur nombre avait atteint 395.000 soit (78,7 %).

D'autre part, de plus en plus les jeunes Canadiens attendent pour se marier d'avoir un emploi ou d'avoir fini leurs études. En 1981, par exemple, 8 % seulement des huit millions de ménages canadiens étaient de jeunes ménages, même si 70 % des jeunes interviewés par le magazine **MacLean's** affirment que la famille aura une importance plus grande dans l'avenir. Le taux de nuptialité reste plus élevé chez les femmes (7) que chez les hommes mais les Canadiennes se marient de moins en moins jeunes préférant terminer leurs études et entreprendre une carrière avant de se marier. Certaines donnent, et de loin, la priorité à leur carrière : *«Je ne vois pas de mari ou d'enfant dans ma vie avant longtemps, si jamais je me marie»*, affirme une jeune étudiante, reflétant une attitude assez courante.

Une vie équilibrée

Tout comme les adultes, les jeunes Canadiens font une large place aux sports et aux loisirs. Ces derniers incluent des cours du soir, pour le plaisir d'apprendre, le bénévolat, le théâtre, la participation à des associations sportives et culturelles. Les loisirs varient quelque peu selon l'âge. Les

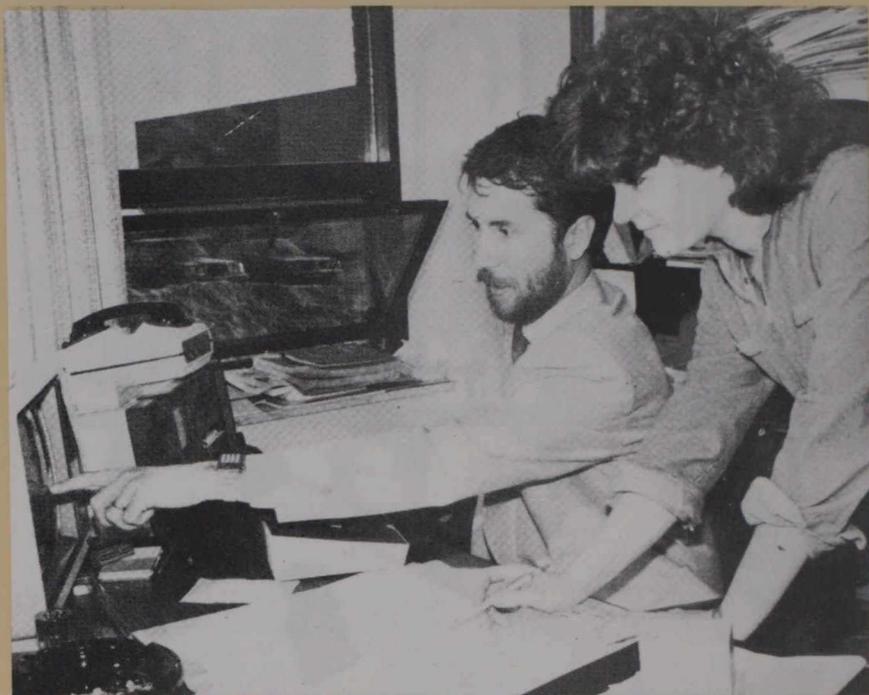
jeunes de 15 à 19 ans, par exemple, écoutent plus de disques et font plus de sports d'équipe que ceux de 20 à 24 ans. Mais les deux groupes donnent une grande priorité à la télévision, aux sorties avec des amis, aux sports et aux voyages.

Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Alex Bauman et les autres Canadiens qui ont gagné des médailles aux Jeux olympiques, l'équipe canadienne championne du monde de hockey junior, et plus récemment, l'équipe féminine de curling qui a remporté le championnat du monde, symbolisent l'attrait des jeunes Canadiens pour les activités physiques, les plus populaires étant le jogging, le cyclisme, le hockey sur glace, la natation, la danse, le patinage, le ski, le basket-ball et le tennis. Faisant bouler de neige, l'engouement des jeunes pour les activités physiques (tendance que l'on trouve aussi chez les adultes) a aidé à améliorer leur condition physique et leurs habitudes alimentaires tandis que l'on note une diminution de l'usage de la drogue et du tabac, diminution qui n'est pas encore suivie malheureusement par celle de la consommation d'alcool (un jeune sur deux consomme de l'alcool régulièrement).

Selon une enquête réalisée en avril et mai 1983, la réussite personnelle et le respect de la loi constituent les valeurs les plus importantes aux yeux des jeunes Canadiens. En matière sociale, ces derniers ont des vues généralement



Le Canada et l'Afrique



● *Les finissants en administration font partie du groupe de jeunes diplômés universitaires qui ont le plus de facilité à se trouver un emploi à la fin de leurs études.*

plus libérales que traditionnelles quoique très ambivalentes en ce qui concerne les tendances sociales telles que le divorce et l'avortement sur demande. La majorité des jeunes Canadiens croient qu'il faut apporter des changements graduellement plutôt que de façon radicale (8). En fait, les jeunes Canadiens s'intéressent peu à la politique en général, mais ils démontrent un plus grand patriotisme que leurs aînés. Pour ne prendre qu'un exemple, selon *MacLean's*, l'indépendance économique de leur pays est plus importante pour eux que pour les adultes. Et ce pays, ils le connaissent mieux que les autres générations. Cela grâce en partie à des programmes gouvernementaux tels qu'*Hospitalité Canada*, programme d'échanges éducatifs à l'intention des Canadiens de 14 à 22 ans, ou *Katimavik* (9) programme de service volontaire pendant lequel des jeunes travaillent en petits groupes à trois projets consécutifs dans trois régions différentes du Canada. Ces projets peuvent être la construction de ponts, l'aménagement de pistes de ski de fond, un travail en forêt, l'aménagement de terrains de jeu, la rénovation d'un site historique, différents services auprès de personnes âgées, etc.

En conclusion, on peut dire, comme Mme Champagne, que les jeunes Canadiens mieux informés et plus instruits font preuve de beaucoup de réalisme et que leur avenir professionnel, la paix et l'environnement figurent en tête de leurs préoccupations. Leur pragma-

tisme, leur confiance et leur optimisme sont des atouts pour le Canada de l'an 2000. L'Année internationale de la jeunesse est l'occasion d'en prendre conscience. ■

Mars 1985
Prisca NICOLAS

(1) Respectivement : jeune adolescente qui, au XVII^e siècle organisa la défense d'un fort, pilote et héros de la Première Guerre mondiale, joueur de hockey, alpiniste ayant escaladé le mont Everest, coureur unijambiste qui entreprit de traverser le Canada à pied afin de recueillir de l'argent pour la recherche sur le cancer. Il dut abandonner, terrassé par cette maladie.

(2) *MacLean's*, 7 janvier 1985.

(3) En 1984, on comptait 4,3 millions de jeunes sur une population totale de 25 millions.

(4) Le Canada est un Etat fédératif dans lequel l'éducation relève des provinces.

(5) Etablissements d'enseignement post-secondaire ne délivrant pas de grades et offrant un enseignement professionnel et technique. Dans ce texte, l'expression comprend aussi les instituts techniques, les écoles régionales et hospitalières de techniques infirmières, une école normale et des écoles qui dispensent un enseignement technique dans des domaines spécialisés.

(6) *Jeunesse/Youth*, un nouveau profil statistique des jeunes au Canada, ministre d'Etat à la Jeunesse.

(7) En 1981, le taux de nuptialité était de 25,1 % chez les femmes et de 5,7 % chez les hommes dans le groupe des 15 à 19 ans, et de 75,7 % chez les femmes et de 65,7 % chez les hommes dans le groupe des 20 à 24 ans.

(8) Tiré de *Jeunesse/Youth*, cap sur les jeunes.

(9) Mot inuit voulant dire «lieu de ren-contre».

Les «petits projets» en Côte-d'Ivoire

Réponses efficaces à des problèmes réels des paysans

INDEPENDANTE depuis 1960, la Côte-d'Ivoire est considérée en Afrique comme étant l'un des pays qui a le mieux réussi sur le plan économique. Politiquement stable, ce pays joue un rôle important dans les affaires africaines (OUA, Conseil de l'Entente, Air Afrique). Sa population, estimée à plus de 9 millions d'habitants est en voie d'atteindre les 12,5 millions en 1990 si les tendances actuelles se poursuivent : taux de croissance moyen de 4,3 %/an, avec une augmentation annuelle de 8 % pour les villes de l'intérieur et 11 % pour Abidjan. Une des conséquences de cette poussée démographique consiste en l'aggravation du déficit alimentaire, lequel fut déjà lourdement atteint par la sécheresse qu'a connue la Côte-d'Ivoire au cours des deux dernières années.

Le mot d'ordre du gouvernement ivoirien est donc d'accorder la priorité à l'autosuffisance alimentaire, ce qui se traduit par une concentration de subsides importants au ministère du Développement rural et un effort concerté des bailleurs de fonds, des organismes de développement et de la population en général pour atteindre cet objectif.

C'est dans ce contexte que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) apporte sa contribution aux priorités de développement du pays, notamment par l'intermédiaire des Fonds administrés par la Mission (FAM).

Domaines prioritaires

Depuis 1976, l'ACDI met des fonds à la disposition de groupements villageois, de communautés religieuses, d'organisations non-gouvernementales et d'associations diverses, pour réaliser des petits projets pour lesquels le financement canadien ne doit pas excéder 50.000 dollars canadiens par projet.

La majorité des réalisations financées dans ce cadre touchent l'un ou l'autre des domaines suivants :



● *Le centre-pilote d'alphabétisation et de nutrition à Dokaha : pancarte du projet. Chaque centre-pilote comprend un pintadier, un clapier, un enclos pour moutons et brebis, un petit potager et un verger d'arbres fruitiers.*

- a) élevage, exploitations agropastorales, marchés;
- b) hydraulique villageoise;
- c) alphabétisation, enseignement technique, formation sanitaire;
- d) construction d'écoles, de dispensaires et de maternités.

L'ACDI, par le truchement de l'Ambassade du Canada à Abidjan, laquelle a la responsabilité de la gestion de ces fonds, parvient ainsi à toucher une trentaine de villages chaque année et ce, à travers tout le territoire de la Côte-d'Ivoire.

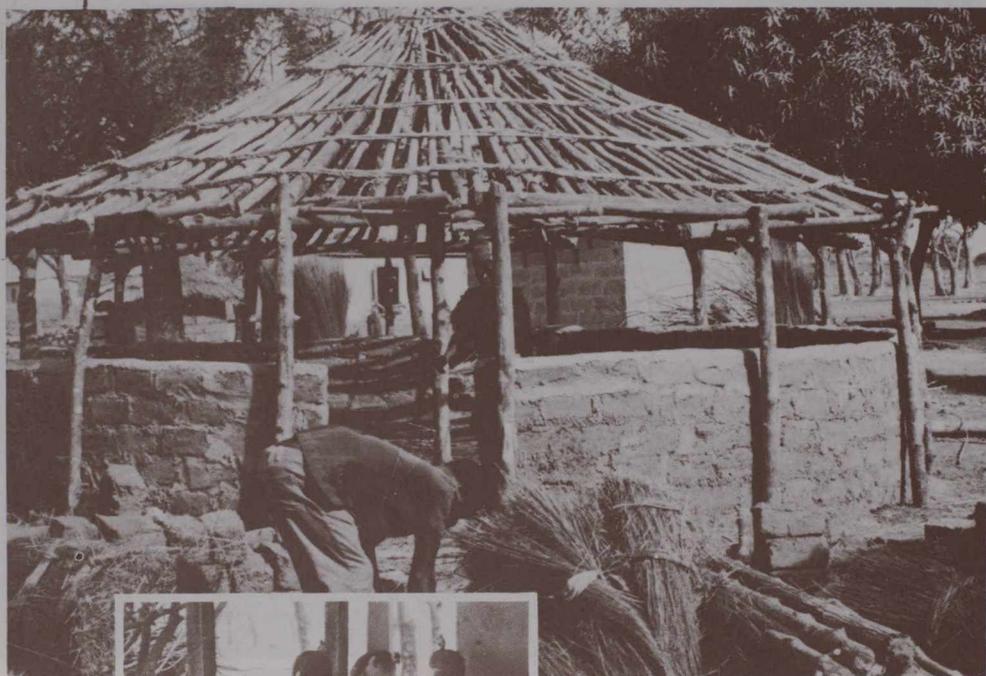
La sélection des projets et leur suivi

Chaque dossier dûment constitué (requête, budget, plans, agrément des autorités, etc...) fait l'objet d'une étude attentive et dans la mesure où la requête semble correspondre aux interventions que nous privilégions (activités pouvant générer des revenus pour

la communauté, projets visant à venir en appui aux femmes, rapport coût/bénéfices, répartition géographique, etc). une visite de pré-sélection est effectuée sur le site. Elle a pour objet de mieux cerner les besoins du village et de ses habitants et de compléter l'information contenue au dossier. Si la visite s'avère positive, la requête est alors soumise à l'approbation de l'ambassadeur. Au cours de la réalisation du projet, des visites de contrôle sont effectuées. Une évaluation finale est également complétée en collaboration avec les responsables du projet.

Un exemple de réussite : le «Projet Nord» de l'Université d'Abidjan

Le nord de la Côte-d'Ivoire est incontestablement la région la plus pauvre du pays. Les populations Sénoufo et Dioula luttent contre une sécheresse quasi-permanente et une



● *Le centre-pilote d'alphabétisation et de nutrition de Tioro : construction de la cantine scolaire.*



● *Le pintadier du centre-pilote de Tioro.*

désertification qui, bien sûr, se répercutent sur les possibilités de cultiver la terre. Exception faite du maïs, du coton, du mil et du sorgho, les cultures vivrières sont très limitées, ce qui engendre des problèmes de malnutrition.

Dans cette région difficile, une expérience novatrice est en cours depuis quelques années. Parrainée par l'Uni-

versité d'Abidjan (Institut de linguistique appliquée, Institut de recherches mathématiques, Faculté des Sciences, Ecole de Pharmacie) et avec l'appui du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique, cette expérience vise à adapter l'éducation aux besoins des enfants en milieu rural. Le travail est réalisé avec des enfants d'âge pré-scolaire où l'on adopte le processus du raisonnement (sous forme de jeux) pour leur formation académique de base. Ils sont également initiés à la nutrition par l'exploitation de petites fermes, et à la pharmacopée traditionnelle (soins de santé primaire). Les activités, dirigées par des instituteurs ivoiriens ayant reçu une formation spécialisée, se déroulent d'abord dans la langue maternelle qui est remplacée graduellement par le français.

L'intervention de l'Ambassade cette année consistait à mettre sur pied quatre centres-pilotes de nutrition dans les régions de Korhogo et Boundiali. Chaque centre-pilote comprend un pin-

tadier, un clapier, un enclos pour brebis et moutons, un petit potager (salade, choux, haricot, tomates, etc) et un verger d'arbres fruitiers. Les installations, y compris la cantine scolaire où les enfants peuvent bénéficier des fruits de leur labeur (viande, œufs, lait et légumes) sont faites à partir de matériaux locaux (briques en terre crépées et poteaux coupés sur place). De conception simple, elles sont à la portée des villageois qui pourraient être tentés de suivre l'exemple. Les parents constatent déjà que leurs enfants se portent mieux et cela ne fait que renforcer le soutien de la communauté pour l'aménagement d'autres centres-pilotes. Les enfants apprennent aussi de par cette expérience, que la vie au village peut être une alternative valable, voire même avantageuse par rapport à la ville où le taux de chômage ne cesse de croître. Une expansion à six nouveaux centres est prévue pour l'an prochain et cette expérience est suivie de près par le ministère de l'Éducation pour une réplique éventuelle dans d'autres régions.

Un projet de développement aussi petit soit-il, entraîne toujours des changements dans la vie socio-économique du village et de la région où il est réalisé. Ceci est d'autant plus vrai que les projets FAM interviennent souvent à un niveau très local. L'expérience, parfois difficile, vécue dans les projets de développement a démontré que les projets les plus susceptibles de réussir sont ceux qui apportent une réponse efficace à un certain nombre de problèmes réels et ressentis par le système paysan en évolution, tout en tenant compte de ses contraintes et de ses possibilités. Nous avons voulu témoigner du «projet nord» car il représente à nos yeux le meilleur exemple de ce qu'est un réel projet de développement, où l'alphabétisation, la nutrition, la formation et l'implication de tous et chacun concourent au mieux-être de la collectivité.

Notre souhait le plus cher est de pouvoir poursuivre notre contribution à d'autres projets qui sont initiés par et pour les populations les plus démunies.

Communicateurs de l'ère électrique



Supports des activités de développement

L'AGENCE canadienne de développement international -ACDI- a confié à l'Institut international de la communication -IIC- la gestion d'un programme d'assistance technique en communication pour le développement -ATCD- à l'intention de l'Afrique francophone.

L'objectif de ce programme de 5 ans (1985-1990), tel que défini par l'ACDI, est de favoriser l'utilisation de la communication comme support aux activités de développement telles que la production agricole, les projets communautaires, la promotion de la femme, la protection de l'environnement, etc... Cet objectif suppose que des communicatrices et communicateurs africains ainsi que des responsables du développement puissent être familiarisés avec les sciences et techniques modernes de communication.

Le programme s'adresse aux communicatrices et communicateurs professionnels possédant déjà une expérience importante de leur métier, journalisme, réalisation, production, animation de programmes, communication institutionnelle, etc... Il s'adresse aussi aux agentes et agents de développement qui œuvrent dans le domaine de la santé, de l'agriculture, de l'éducation non formelle, etc...

L'ATCD comporte trois volets :

- Formation au Canada
- Echanges Sud-Sud
- Assistance-conseil.

Historique du programme -ATCD-

Depuis 1969, l'Agence canadienne de développement international -ACDI- collabore au développement de la communication en Afrique. Son action s'est exercée surtout auprès du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université de Dakar dont la direction a été assumée par un Canadien de 1970 à 1980. En outre, depuis 1972, les finissants de cette école et ceux de l'École supérieure internationale de journalisme (ESIJY) de l'Université de



● *Stage post-cursus des étudiants-finissants en journalisme du CESTI de Dakar et de l'ESSTI de Yaoundé, 1983.*

Yaoundé (devenue depuis 1981 l'École supérieure des sciences et techniques de l'information -ESSTI-), sont venus compléter leur formation au Canada.

Dix stages ont été organisés dans le cadre du programme de formation des communicateurs africains (PFCA) de l'Université de Montréal; deux autres ont été placés sous la responsabilité de l'IIC. Cependant dans les deux cas, ce sont les mêmes équipes qui ont assuré la formation de ces jeunes communicateurs et communicatrices, plus de 600 ressortissants de 16 pays africains. Du côté canadien, quelques 75 entreprises de presse ont reçu des stagiaires africains, plus de 100 journalistes ont encadré des stagiaires à un moment ou à un autre. 11 universités, canadiennes et américaines, ont été impliquées. Ces stages ont donné lieu à une collaboration étroite entre les coopérations canadienne et française.

Depuis 1982, l'ACDI finance des ententes inter-institutionnelles entre

l'IIC, le CESTI et l'ESSTI. Ces ententes permettent à l'IIC d'apporter sa collaboration aux deux écoles notamment dans l'enseignement de la télévision. En outre, l'entente avec le CESTI permet la réalisation de nombreuses activités communes dans le domaine de la communication pour le développement.

Les activités du programme -ATCD-

L'ATCD est un programme multiforme comportant des activités variées et nombreuses réparties en trois volets : formation au Canada, échanges Sud-Sud, assistance-conseil. C'est aussi un programme régional couvrant l'ensemble des pays africains francophones au sud du Sahara. Des mécanismes très rigoureux de sélection et d'évaluation des activités ont été mis en place afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.



La sélection des activités et des candidats est basée sur une analyse détaillée des demandes qui peuvent émaner d'individus, d'institutions ou dans certains cas, de ministères. Le Comité du programme ATCD a établi, à la demande de l'ACDI, des critères permettant de choisir entre les diverses activités proposées et les candidatures soumises. Ces critères mettent l'accent sur l'adéquation qui doit exister entre l'activité ou le stage demandé et le développement. Ils tiennent compte également de priorités qui doivent être établies parmi les besoins de divers pays et ils favorisent les projets destinés à la promotion de la femme.

Chaque activité, chaque stage, fait l'objet d'un ensemble d'évaluations, pendant et après son déroulement. Certaines d'entre elles constituent un mécanisme de régulation permettant de modifier, en cours de route, si nécessaire, le déroulement de l'activité ou du stage. D'autres sont des moyens de vérifier dans quelle mesure les objectifs pré-définis de l'activité ou du stage ont été atteints à court et à long terme. Les résultats de ces différentes évaluations influencent la sélection des nouvelles activités ou demandes de stages. Enfin, l'ACDI fera procéder à mi-chemin de ce programme quinquennal, à une évaluation externe afin de juger de sa pertinence et de ses performances.

Premier volet : formation au Canada

Le premier volet du Programme d'assistance technique en communication pour le développement est la formation au Canada. Ce volet comporte quatre types d'activités ayant des objectifs propres et des conditions d'admission spécifiques.

Les stages "in cursu" sont des stages de groupe destinés aux finissants du CESTI et de l'ESSTI.

Les stages de perfectionnement sont des stages individuels de courte durée (6 à 12 semaines) destinés à des communicatrices et communicateurs professionnels ou à des agents(es) de développement.

Les stages de spécialisation sont des stages individuels de longue durée (9 à 12 mois) destinés à des communicatrices et communicateurs d'expérience à des responsables de projets de développement.

Les bourses d'études universitaires sont surtout destinées aux personnes qui s'orientent vers l'enseignement ou la recherche en communication.

Deuxième volet : échanges Sud-Sud

Le second volet du Programme d'assistance technique en communication pour le développement est constitué par les échanges Sud-Sud. Ce volet est destiné à favoriser les échanges entre les institutions et organismes africains de communication ou pour lesquels la communication constitue un support essentiel aux activités liées au développement.

Objectifs des échanges :

- Favoriser les relations entre des institutions de divers pays africains,
- Utiliser rationnellement à des fins de développement, les compétences dans le domaine de la communication existant en Afrique,
- Encourager des activités à caractère régional et renforcer le rôle des institutions à vocation régionale.

Troisième volet : assistance-conseil

Le troisième volet de l'ATCD est constitué par la fonction conseil; l'ACDI autorise l'IIC à mettre à la disposition d'institutions africaines un certain nombre de missions ponctuelles. Ces missions de courte durée (maximum de quelques semaines) sont effectuées par des spécialistes canadiens de la communication, tous de haut niveau.

L'Institut international de la communication est :

- un centre de formation et de perfectionnement en communication et nouvelles technologies,
- un organisme de coopération internationale en communication pour le développement,
- une structure de recherches, d'échanges et de publications axée sur l'apprentissage de la communication et de ses moyens technologiques.

L'Institut international de la communication est un organisme sans but lucratif, créé en 1975 avec l'aide de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO et du Ministère de l'Éducation du Québec, sous l'impulsion de personnalités du monde de la communication et de l'éducation. Ses membres sont des praticiens et des théoriciens de la communication directement impliqués dans l'une ou l'autre de ses activités. Son équipe permanente comporte une vingtaine de personnes dont plus de la moitié sont des cadres et des professionnels d'expérience. ■

Institut international de la communication

451, rue St-Jean Montréal (Québec)
Canada, H2Y 2R5
Tél. : (1-514) 842-8787
Télex : 05-27321 Immédia : Inscm

Richesses sous-marines

L'industrie de la pêche canadienne à flot

N'AYANT pas une population élevée, le Canada compte beaucoup sur les autres pays pour maintenir son industrie de la pêche à flot. Ce penchant pour les marchés étrangers a placé le Canada au premier rang des exportateurs de produits de la pêche dans le monde en termes de valeur au cours des six dernières années, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

En 1983, les exportations canadiennes des produits de la pêche s'élevaient à 1,6 milliards de dollars, soit un peu moins (2 %) que l'année précédente, mais représentaient toujours presque les trois quarts de la valeur totale de l'industrie. La plupart de ces produits sont destinés aux Etats-Unis (62 %), puis à la Communauté économique européenne (16 %), au Japon (12 %) et à d'autres marchés européens et étrangers (10 %).

En volume, le Canada expédie environ 500.000 tonnes de ses produits, ce qui représente environ 71 % de la production totale du pays. Encore une fois, la plus grande partie est vendue aux Etats-Unis (60 %), puis à la CEE, au Japon, aux autres pays européens, à l'Amérique centrale, à l'Amérique du Sud et ailleurs.

C'est la morue qui se vend le mieux (145.100 tonnes d'une valeur de 396 millions de dollars), ensuite, loin derrière, le hareng (90.500 t), et enfin le saumon (38.700 t). Parmi les espèces les plus chères, on retrouve le homard (15.500 t) et le crabe (12.000 t).

Près de la moitié des exportations (47 %) sont sous forme de produits congelés, le poisson frais comptant pour 14 %. Le reste des produits est traité ou mis en conserve. Les produits congelés devraient jouer un rôle de plus en plus important dans l'expansion de l'industrie au pays et à l'étranger.

La combinaison d'abondantes pêcheries, de normes de qualité supérieure, d'une grande variété d'espèces (les eaux froides et propres du Canada produisent environ 100 espèces de poissons rentables au niveau commercial) et d'un réseau de plus de 900



● Pêche au thon, près de l'Ile-du-Pince Edouard.

usines qui les transforment selon les demandes du marché, explique bien le grand succès des exportations de ces produits canadiens.

L'industrie de la pêche du Canada se concentre dans trois grandes régions : les zones côtières de l'Atlantique et du Pacifique et celles des eaux intérieures englobant d'innombrables lacs et cours d'eau dans les provinces centrales et les territoires nordiques. Les propriétaires de la plupart des 41.200 bateaux de la flotille commerciale sont des pêcheurs indépendants. Avec des débarquements annuels d'environ 1,3 million de tonnes, la pêche constitue l'activité économique principale et le mode de vie de plus de 100.000 personnes employées comme pêcheurs et travailleurs d'usines.

Bien que 50 pays importent actuellement des produits de la pêche du Canada, ce dernier poursuit constamment ses efforts en vue de trouver de nouveaux débouchés et d'étendre ses marchés actuels. Aujourd'hui, il existe douze ententes internationales qui assurent l'accès du Canada aux marchés de divers pays.

Le Canada expédie également à

l'étranger du poisson sous forme d'aide alimentaire. En 1983-1984, cette aide a atteint près de 25 millions de dollars, soit environ le triple de l'année précédente. Le poisson représente désormais 7,3 % de l'aide alimentaire du pays. Les produits comprennent du poisson salé, du maquereau, du hareng et des sardines en conserve, de même qu'une petite quantité d'autres poissons en conserve. Cette aide est offerte par le truchement de l'Agence canadienne de développement international conjuguée bilatéralement (par le biais d'ententes passées) avec divers gouvernements des pays bénéficiaires, ou multilatéralement avec le concours du Programme mondial de l'alimentation des Nations-Unies et d'un petit nombre d'agences non gouvernementales.

Même si le Canada fait beaucoup d'efforts pour développer ses marchés étrangers, il tente également d'accroître ses ventes domestiques. Une campagne de promotion générique de 7,3 millions de dollars a été lancée cette année, à l'échelle nationale, afin de démontrer la variété, la polyvalence, la facilité de préparation et la valeur nutritive du poisson et des fruits de mer. ■

Echanges universitaires

Pour une meilleure connaissance du Québec

AU mois de mai, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal ont accueilli tour à tour une mission de professeurs de l'Université Laval du Québec.

Il s'agissait, d'une part, pour les membres de cette mission de prendre contact avec les autorités universitaires des pays d'accueil et de discuter avec elles des voies et moyens d'échanges culturels par le canal de la coopération inter-universitaire.

D'autre part, cette mission avait pour objectif de présenter au grand public et aux étudiants des Universités de Yaoundé, d'Abidjan et de Dakar, à travers une série de conférences, l'histoire, la culture et la littérature québécoises.

Trois professeurs de l'Université Laval participaient à cette mission qui était organisée par le ministère des Relations internationales de la province du Québec : M. Louis Balthazar, professeur au département de Science politique de la Faculté des Sciences sociales et MM. Aurélien Boivin et André Gaulin, professeurs de Littérature québécoise au département des Littératures de la Faculté des Lettres. Ils étaient accompagnés de Mme Lucie Roberge-Duranceau, conseillère à la Direction Afrique et Moyen-Orient du ministère des Relations internationales du Québec.

A travers leurs conférences, les professeurs de l'Université Laval ont fait découvrir à leur auditoire certains aspects de l'histoire et de la culture du Québec, sous les titres suivants :

- Le fondement de l'identité québécoise (par le professeur Louis Balthazar)
- La littérature québécoise, une littérature française d'Amérique (par le professeur Aurélien Boivin)
- La terre du Québec chantée (par le professeur André Gaulin).

Les professeurs Boivin et Gaulin ont aussi présenté des images du Québec par le moyen d'un diaporama qu'ils commentaient. Enfin, à la Faculté de Droit, le professeur Balthazar a traité du thème «Dépendance au Canada et en Afrique», thème qui a soulevé

Le plus beau voyage, Claude Gauthier

*J'ai refait le plus beau voyage
De mon enfance à aujourd'hui
Sans un adieu, sans un bagage
Sans un regret de nostalgie
J'ai revu mes appartenances
Mes 33 ans et la vie
Et c'est de toutes mes partances
Le plus heureux flash de ma vie
Je suis de lacs et de rivières
Je suis de gibiers, de poissons
Je suis de roche et de poussière
Je ne suis pas de grandes moissons
Je suis de sucre et d'eau d'érable
Pater noster et de credo
Je suis des enfants à table
Je suis de janvier sous zéro
Je suis d'Amérique et de France
Je suis de chômage et d'exil
Je suis d'octobre et d'espérance
Je suis d'une race en péril
Je suis prévu pour l'an 2000
Je suis notre libération
Comme des millions de gens fragiles
A des promesses d'élection
Je suis l'énergie qui s'empile
D'Ungava à Manicouagan
Ah ! Ah ! Ah !
Je suis Québec
Mort ou vivant*



● Félix Leclerc, le premier chansonnier-poète à avoir porté la chanson québécoise au-delà des mers.

beaucoup d'intérêt parmi le public constitué surtout de professeurs et d'universitaires.

Cette mission a été également l'occasion d'offrir aux Facultés des Lettres

La chanson québécoise

par le Professeur André Gaulin

La chanson québécoise compte à peine une cinquantaine d'années. C'est donc dire qu'elle a progressé en botes de sept lieues si l'on tient compte de son évolution rapide au plan international : elle a été l'une des plus remarquables ambassadrices du Québec. Elle a su dire au monde la ferveur québécoise pour la vie, exprimer le langage pittoresque d'un peuple de langue française et de culture «américaine», chanter à la fois un pays de «lacs et de rivières» (Claude Gauthier) autant qu'une planète exprimée comme lieu de l'homme et de ses amours (voir le poème à gauche).

On peut s'étonner de la si grande jeunesse de la chanson québécoise pourtant de tradition française. Comment la France des caveaux, des goquettes puis des cafés-concerts n'a-t-elle pas marqué la chanson française d'Amérique ? Il faut trouver encore la réponse du côté de la Conquête qui a rompu les relations officielles avec la France. Et puis, le rigorisme moral du clergé catholique n'a pas laissé de place à la chanson moderne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. N'avait-on pas créé au Québec même tout un courant autour de ce que l'on a appelé «la bonne chanson» (abbé Paul-Emile Gaudbois), une chanson terroiriste et bien pensante ? Fait intéressant à noter, la tradition orale du folklore se prolonge dans un tel milieu traditionnel jusqu'aux frontières de la décennie soixante. Cette tradition se fera sentir dans la chanson québécoise tant au plan du langage que de la musique. Félix Leclerc ou Gilles Vigneault en constituent de belles illustrations même si l'art chez l'un et l'autre vont bien au-delà de ces influences. →

des Universités concernées des œuvres littéraires et autres d'auteurs québécois, ainsi qu'un lot de disques aux organismes de radiodiffusion nationale des pays d'accueil. ■



C'est avec la Bolduc (une Gaspésienne du nom de Mary Travers, irlandaise par son père) que la chanson québécoise va naître. Cette venue au monde coïncide avec le Krach occidental d'avant-guerre : une femme s'amène avec des textes simples, naïfs, la plupart du temps drôles : elle attire des foules. Ses thèmes musicaux s'inspirent souvent du folklore quand il ne lui sont pas tout simplement empruntés et s'expriment vivement. L'art de cette grande dame lui vient surtout de son turlutage, un jeu de langue qui demande beaucoup d'habileté. Charles Trenet lui-même en sera impressionné et rendra hommage à la Bolduc (« Dans les rues de Québec »).

Félix Leclerc, lui, s'impose comme le deuxième grand nom de la chanson québécoise. Il connaît d'abord un succès notoire en France où il s'amène avec sa seule guitare. Georges Brassens en restera marqué. Ses chansons de facture simple également sont finement ciselées : elles épousent la nature sauvage, exaltent la liberté, disent l'amour souvent mal heureux, jouent sur le langage. Fraîcheur, humour, poésie se dégagent du chansonnier à la voix riche et généreuse, qui commence avec « Notre sentier » (1934) une carrière d'un demi-siècle.

Le troisième temps de la chanson québécoise éclate avec la « révolution tranquille ». Des auteurs comme Raymond Lévesque (à qui l'on doit le beau classique « Quand les hommes vivront d'amour ») ou Clémence Desrochers (tout le groupe des « Bozos », en fait) annoncent un collectif de chansonniers qui vont chanter le pays. La chanson étatsunienne ou la chanson française font place à la chanson américaine. C'est Jacques Blanchet qui reste près de la tradition parisienne, Claude Léveillé à qui Edith Piaf reprendra un air célèbre, Claude Gauthier qui commence une longue carrière, Hervé Brousseau qui chante la ville, George Dor qui fait un hit avec « la Manic » (le grand barrage de Manicouagan, dans le nouveau Québec), Jean-Pierre Ferland qui s'imposera vite, Tex Lecor qui

*« Les gens de ce pays
Ce sont gens d'aventure*

*Gens de papier, de bois
Et gens d'imprimerie*

*Gens de feu, gens de fer
D'argent de cuivre et d'or*

*Gens de mer, et de vent
Et gens de pêcheries*

*Gens de danse, et de chants
Et de dire et d'écrire
Et faiseurs de musique*

*Gens de nature aussi
Forestiers laboureurs
Arbres toujours en marche*

*Gens de jeux, gens de sports
Usant de leurs saisons
Travailleurs, inventeurs
Transporteurs de lumière*

*Gens de fierté, d'orgueil
Pourvoyeurs de métiers
À grandeur de planète*

*Gens d'accueil, bras ouverts
Venus d'ailleurs eux-mêmes
Dans les bateaux du temps*

*Amadoueurs de sources
Et dompteurs de rivières
Gens de semailles aussi
Et capables longtemps
D'attendre la récolte*

*Gens d'espace, et de temps
Gens de voyages*

*Les gens de ce pays
Ce sont gens de bâtir
Ce sont gens d'aujourd'hui
À fabriquer demain ».*

**« Le pays de ces gens »,
Gilles Vigneault,
juin 1981,
Éditions de l'Arc, Québec.**

campe le Nord de Montréal. Tout le Québec se met à chanter : c'est la période des « boîtes à chanson », une époque toute faite de ferveur et de langages sonores.

Un homme s'impose aussi, malgré sa voix éraillée : il vient « d'en dehors de la carte » (géographie) et rappelle aux Québécois colonisés que le monde a commencé par une sorte de « Tam ti delam » (turlute). Il campe des personnages gargantuesques d'un pays à neuf à faire, se dit trouvère du « temps

rond » autour duquel il tourne. Il accumule les succès, chansons poétiques restées des classiques : « Pendant que », « Quand vous mourrez de nos amours », « J'ai pour toi un lac », « Petite Gloire, Pauvre Fortune »... : il s'appelle Gilles Vigneault. Lui et les autres deviennent vite des images d'un Québec nouveau et commencent la nomination du pays : les villes, les rues, les villages, les lacs. Pour la première fois, la radio joue des chansons du crû des gens, parlant d'eux, de leur patience dans l'hiver. La chanson québécoise devient une entreprise de réhabilitation de « l'homo québécois ». On parlera même de québécité ou de québécitude.

Cette chanson va continuer d'exploser dans toutes les directions, avec les années. Raoul Duguay vocalise sur les mots et chante l'utopie, Robert Charlebois exprime mieux que quiconque une langue populaire (parfois « jouale »), une confiance nouvelle, une bonne santé qui dérange. Les noms vont s'ajouter : monologues et chansons de Clémence Desrochers, d'Yvon Deschamps, l'engagement de Paul Piché, la folie douce de Diane Dufresne, le beau jazz chanté de Sylvain Lelièvre ; et Claude Dubois, Pierre Calvé, Jacques Michel... « Le monde a besoin de magie », comme le chante Michel Rivard, homme d'absurde, de tendresse, d'humour. Les groupes eux-mêmes naissent, importants, comme « Beau Dommage », « Harmonium ».

La chanson québécoise finit par constituer un art où les générations se succèdent jusqu'aux plus récents noms féminins, Sylvie Tremblay, Louise Portal. Tout un monde a appris à chanter la vie. Si le pays a été l'un des thèmes majeurs dont la chanson subira les avatars avec l'échec référendaire (1980), il n'en reste pas moins que ce genre nouveau, pédagogie et thérapie de tout un peuple, appartient dorénavant au paysage culturel québécois. La chanson québécoise a su exprimer un peuple qui aime d'amour son langage et qui chantait déjà, dès son arrivée en terre vaste d'Amérique, pour peupler sa solitude et son silence. ■



Le Canada et l'Afrique



Canada-Rwanda

A l'occasion de la visite officielle au Canada (25-26 mars 1985) de M. François Ngarukiyintwali, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, se sont tenues à Ottawa les consultations bilatérales entre le Canada et le Rwanda.

Elles auront été l'occasion de faire un tour d'horizon des relations entre les deux pays. Dans un premier temps, les échanges ont porté sur les volets politiques et commerciaux. L'aide au développement a aussi fait l'objet de discussions entre les membres des deux délégations. Au terme des consultations bilatérales un procès-verbal de même qu'un communiqué final ont été acceptés par les chefs des délégations.

Au cours de son séjour à Ottawa, le ministre rwandais a rencontré Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, Mme M. Catley-Carlson, présidente de l'ACDI, le président du Centre de recherches pour le développement international, et le vice-président (Afrique et Moyen-Orient) de la Société pour l'expansion des exportations, M. M. McLean.



D'une façon générale, cette visite aura atteint les résultats escomptés et la délégation rwandaise était fort

satisfaite, à la fois du déroulement de la visite et des conclusions des consultations bilatérales.

Problème namibien

Le Très Honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a émis le 19 avril 1985 la déclaration suivante sur la Namibie :

«Le gouvernement du Canada note avec préoccupation l'annonce faite par le gouvernement de l'Afrique du Sud concernant de nouveaux arrangements constitutionnels en Namibie et l'établissement d'un gouvernement provisoire.

«Nous considérons comme nulles et non avenues les mesures unilatérales prises par le gouvernement de l'Afrique du Sud en rapport avec l'établisse-

ment d'organismes constitutionnels et le transfert du pouvoir en Namibie. Les arrangements qui seront établis dans le cadre de telles mesures ne pourront avoir aucune validité dans le plan de règlement de l'ONU.

«La seule base convenue pour une reconnaissance internationale de l'indépendance de la Namibie est la résolution 435 du Conseil de Sécurité de l'ONU, envers laquelle le Canada est fermement engagé. En vertu de la résolution 435, la constitution d'une Namibie indépendante doit être préparée par des représentants du peuple

namibien choisis dans le cadre d'une élection libre et juste. Le gouvernement du Canada est d'avis que toute mesure prise par un prétendu gouvernement provisoire de la Namibie restera sans effet.

«Le Canada déplore cette mesure suggérant que l'Afrique du Sud n'a pas l'intention de procéder rapidement à la mise en application de la résolution 435.

«A l'instar d'autres membres intéressés des Nations-Unies, nous incitons l'Afrique du Sud à mettre en application la résolution 435».

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina BADJI
Directeur de publication : Kenneth COOK

Imprimé aux N.I.S. Dakar, Route du Service Géographique - Hann